

1 Champ d'application

- 1.1 Les présentes Conditions d'inscription règlent la relation établie entre Swisscom Directories SA (ci-après, «Directories» ou «localsearch») et le client (la forme masculine inclut la forme féminine) qui fait inscrire ses coordonnées (ci-après «l'inscription») dans les annuaires imprimés ou en ligne de Directories, publiés par exemple sous les marques «Local Guide», «search.ch», «local.ch», «localsearch», «localgusto», etc. (ci-après, «les annuaires» ou les «sites web localsearch» en ce qui concerne les annuaires en ligne). Les annuaires localsearch peuvent être modifiés, complétés ou suspendus à tout moment sur le plan du contenu et de la forme.
- 1.2 Pour l'enregistrement des coordonnées dans l'annuaire du fournisseur de services de télécommunications (FST), conformément aux articles 12d et 21 de la LTC, ce sont les dispositions légales en vigueur, et non les présentes Conditions d'inscription, qui s'appliquent.

2 L'inscription pour les clients privés

- 2.1 À partir des coordonnées du client privé (particuliers, ménages, etc. au sens de l'art. 15 al. 1, let. c de l'OST) livrées à Directories par le FST, localsearch établit, pour chaque client privé, l'inscription correspondante dans ses annuaires. Cette inscription comprend en général:
- Nom de famille et prénom(s)
 - Noms de famille et prénoms supplémentaires (sur demande; sous le même numéro d'appel)
 - Profession/titre (sur demande)
 - Rue et numéro et/ou case postale
 - NPA/Localité
 - Numéro d'appel
 - S'il s'agit de la ressource d'adressage d'un service à valeur ajoutée payant: du prix à payer, selon l'ordonnance sur l'indication des prix.
 - Numéro de mobile (sur demande)
 - Numéro de fax
 - Adresse e-mail (sur demande)
 - Symbole indiquant que le client ne souhaite pas recevoir de messages publicitaires de tiers et que la transmission de ses coordonnées aux fins de publicité directe est interdite (cf. également chiffre 6 ci-après).
- 2.2 L'établissement de l'inscription pour le client privé, sa publication ou sa modification, ainsi que les publications multiples sous un numéro d'appel dans les annuaires localsearch sont en principe gratuits pour le client, à l'exception des inscriptions de clients privés au format Top et Vanity (cf. également chiffre 4 ci-après).

3 L'inscription pour les clients professionnels

- 3.1 À partir des coordonnées du client professionnel (c.-à-d. tout client qui n'est pas considéré comme un client privé: entreprises individuelles, personnes morales, organismes publics et administrations, etc.) livrées à Directories par le FST, localsearch établit la première inscription du client professionnel concerné. Pour les clients professionnels, cette première inscription comprend en général:
- Raison sociale
 - Activité commerciale
 - Numéro d'appel
 - S'il s'agit de la ressource d'adressage d'un service à valeur ajoutée payant: du prix à payer, selon l'ordonnance sur l'indication des prix.
 - Rue et numéro et/ou case postale
 - NPA/Localité
- Compléments**
- Numéro de mobile
 - Numéro de fax
 - Adresse e-mail
 - Heures d'ouverture
 - Autres sites, p. ex. filiales
 - Symbole indiquant que le client ne souhaite pas recevoir de messages publicitaires de tiers et que la transmission de ses coordonnées aux fins de publicité directe est interdite (cf. également chiffre 6 ci-après).
- 3.2 La première inscription pour le client professionnel, sa publication et sa modification dans les annuaires localsearch, avec tous les compléments qui y figurent sous la forme décrite ci-dessus sont en principe gratuites pour le client professionnel.
- 3.3 Les inscriptions de clients professionnels publiées en tant qu'inscriptions supplémentaires, les formats Top et Vanity, ainsi que tous les compléments à la première inscription dans les annuaires localsearch sont payants (cf. également chiffre 4 ci-après).

4 Prix des inscriptions payantes

- 4.1 Sont payantes toutes les inscriptions décrites comme telles aux chiffres 2.2 et 3.3 et/ou leurs compléments (ci-après regroupés sous l'expression générique «inscriptions payantes»). Les prix des inscriptions payantes se composent en règle générale de frais de traitement uniques et du prix de publication annuel. Des frais de traitement sont également perçus pour la modification des inscriptions payantes. Des renseignements sur les frais/prix en vigueur de l'enregistrement à la publication des inscriptions payantes sont disponibles sur les sites web de Directories ou par téléphone au 0800 86 80 86 (numéro gratuit).
- 4.2 Directories est en droit de modifier à tout moment les frais/prix des inscriptions payantes et de les facturer au client directement ou sur le décompte envoyé par son FST. Directories est en outre en droit de retirer immédiatement toutes les inscriptions payantes de l'ensemble des annuaires localsearch dès lors que le client ne s'acquiesce pas des frais/prix dans les délais impartis. La taxe sur la valeur ajoutée légale ainsi que les éventuels autres impôts, taxes et redevances ne sont pas compris dans le prix net et sont facturés en sus.
- 4.3 Frais de traitement: facturés une seule fois, lors de l'enregistrement et de la modification.

- 4.4 Prix de publication: facturé une fois par an, comme suit: la première fois, lors de l'enregistrement; puis au terme de chaque année de publication, si le client ne l'a pas résiliée au moins deux mois avant la fin de l'année en question.

5 Contenu des inscriptions

- 5.1 Le client est seul responsable du contenu de son inscription, notamment en ce qui concerne la véracité de ses indications ainsi que le respect de la législation en matière de protection des entreprises, des marques, de la concurrence et des données personnelles. Directories est en droit de refuser ou de retirer immédiatement de tous les annuaires localsearch les inscriptions à caractère publicitaire (à l'exception des annonces) et les inscriptions inexactes, trompeuses, contraires à l'intérêt public ou dont le but est illégal ou immoral. Si un contenu est publié malgré une déclaration initiale de refus, les présentes obligations contractuelles demeurent valables dans leur intégralité. En cas de refus, de modification ou de retrait d'une inscription, le client n'a droit à aucune indemnisation.
- 5.2 Le classement des inscriptions dans les annuaires localsearch se fonde sur les règles appliquées par Directories à un moment donné. Directories peut refuser ou retirer immédiatement de tous les annuaires localsearch les inscriptions de clients professionnels contenant des éléments ne visant qu'à obtenir un emplacement favorable dans les annuaires localsearch.
- 5.3 Les clients professionnels inscrits au registre du commerce sont en principe enregistrés sous leur raison sociale officielle. Les clients professionnels non inscrits au RC sont en principe enregistrés dans les annuaires localsearch sous le nom et le prénom de leur propriétaire. Il ne pourra être dérogé à ces règles que si le client professionnel a fourni à Directories la preuve qu'en plus de la raison sociale inscrite ou des nom et prénom du propriétaire, une autre dénomination est régulièrement employée dans les relations commerciales.

6 Blocage de la publicité

- 6.1 Le client peut faire assortir ses inscriptions de la mention «Pas de publicité». Les inscriptions correspondantes sont alors signalées par un marquage adéquat (astérisque*) dans les annuaires localsearch et mises à la disposition d'autres éditeurs d'annuaires avec ce marquage.
- 6.2 Directories ne peut toutefois garantir que des tiers respectent le marquage (astérisque*). Une inscription localsearch assortie d'un astérisque * n'est pas automatiquement enregistrée dans la «liste Robinson» de l'Association suisse de marketing direct.

7 Enregistrement et modification des inscriptions

- 7.1 Les inscriptions et leurs modifications sont enregistrées conformément aux coordonnées fournies par le FST ou par le client. Le client peut modifier son inscription à tout moment, en communiquant au FST ou à Directories une modification correspondante.
- 7.2 Directories a le droit, sans en avoir l'obligation, d'informer le FST du client des modifications que ce dernier lui transmet directement. Directories n'est pas tenue de vérifier l'exactitude des coordonnées. Si lesdites coordonnées ou les modifications contiennent des indications insuffisantes ou non autorisées au sens du chiffre 5, Directories peut refuser de les enregistrer.
- 7.3 Les coordonnées ou les modifications que Directories ne peut traiter qu'après la clôture de la rédaction pour la publication de l'annuaire localsearch concerné paraissent dans l'édition suivante dudit annuaire. Directories a le droit d'ajouter d'autres informations dans les inscriptions du client, sans frais pour celui-ci, si elles sont publiques (p. ex. à partir du registre du commerce, du site web du client ou de portails d'évaluation). Dès qu'elles ont été traitées, les nouvelles inscriptions ou les modifications sont accessibles dans la base de données localsearch et par le biais de tout service y ayant accès (p. ex. divers services de renseignements vocaux, annuaires internet).
- 7.4 Directories envoie un extrait de contrôle au client après l'enregistrement ou la modification. Si le client ne réagit pas dans le délai figurant sur l'extrait de contrôle, Directories considère que les inscriptions sont correctes et facture au client les prix des inscriptions payantes à partir de cette date. Directories accepte volontiers à tout moment les modifications et les nouvelles inscriptions localsearch en ligne, par courrier postal (Swisscom Directories SA, Förlibuckstrasse 62, 8021 Zurich), par fax au 0800 86 80 80 ou par téléphone au 0800 86 80 86 (numéro gratuit).

8 Annuaires localsearch et annuaires de tiers

- 8.1 Directories édite sous différentes marques ses propres annuaires, notamment l'annuaire téléphonique (Local Guide), la base de données localsearch et d'autres annuaires en ligne (p. ex. des annuaires internet, comme www.local.ch et www.search.ch). Le client peut se renseigner sur la gamme de produits en vigueur sur www.localsearch.ch.
- 8.2 Directories choisit librement et peut modifier à tout moment la conception, la répartition géographique et thématique, ainsi que les fonctionnalités des différents produits d'annuaires localsearch et la composition de la gamme de produits.
- 8.3 Directories est en droit de fournir les données d'inscription du client à d'autres éditeurs d'annuaires, afin qu'ils puissent proposer leurs propres produits ou services d'annuaires (p. ex. annuaires locaux sur papier, annuaires sur CD, annuaires en ligne, services de renseignements vocaux, services de cartes, etc.). Cependant, Directories ne garantit pas la publication des inscriptions localsearch du client, ni la prise en considération des modifications dans les produits et les services d'annuaires d'autres éditeurs.

9 Étendue de la publication

- 9.1 Sauf avis contraire du client, toutes les inscriptions (gratuites et payantes) sont enregistrées dans tous les annuaires localsearch. Si le client souhaite renoncer à une publication dans l'annuaire localsearch imprimé, il peut demander à ne figurer que dans la base de données électronique localsearch. Dans ce cas, l'inscription du client n'est consultable que dans la base de données localsearch et par les services qui y ont accès (p. ex. divers services de renseignements vocaux et annuaires en ligne comme celui de localsearch ou de fournisseurs tiers).

- 9.2 Si le client ne souhaite en aucun cas divulguer son numéro de téléphone, il peut communiquer à Directories que son inscription ne doit être consultable que dans la base de données électronique localsearch et les services qui y ont accès (p. ex. divers services de renseignements vocaux et annuaires en ligne comme celui de localsearch ou de fournisseurs tiers) et ne mentionner que son adresse. Dès lors, le numéro de téléphone ne peut plus être trouvé par les services de renseignements vocaux, même en cas d'urgence. Aucune inscription localsearch ne figure dans les autres annuaires localsearch.
- 9.3 Le client peut communiquer à Directories qu'il ne souhaite pas être enregistré dans les annuaires localsearch. Le client ne peut alors être trouvé ni dans l'annuaire téléphonique, ni par le biais de la base de données localsearch ou des services de renseignements vocaux, ni via les sites web localsearch.
- 9.4 localsearch est en droit de publier des inscriptions publicitaires (images, textes, logos, etc.) ainsi que des données et des informations sur ces inscriptions, afin de promouvoir sa propre offre en ligne et/ou de les mettre à la disposition d'instituts d'études de marché.

10 Autre utilisation des inscriptions localsearch

- 10.1 Directories est en droit d'enregistrer toutes les inscriptions gratuites et payantes du client (sauf si le client refuse l'enregistrement des inscriptions localsearch dans les annuaires) dans sa propre base de données, de les modifier et de les utiliser pour fournir à des tiers des services de validation, de mise à jour et autres, ou de les mettre à la disposition de tiers, afin qu'ils puissent fournir de tels services (ci-après «les participants» et «le groupement»).
- 10.2 Avant leur intégration, les participants au groupement certifient à Directories qu'ils utilisent les données aux fins de conclusion ou d'exécution d'un contrat avec le client localsearch concerné et qu'ils ne pratiquent pas le commerce d'adresses.
- 10.3 Si un client refuse que ses données soient transmises aux participants du groupement, mais souhaite être enregistré dans les annuaires, il peut le signifier à Directories en ligne, par courrier postal (Swisscom Directories SA, Förlibuckstrasse 62, 8021 Zurich), par fax au 0800 86 80 80 ou par téléphone au 0800 86 80 86 (numéro gratuit).
- 10.4 Directories peut transmettre ou communiquer des données du client à des sociétés du groupe ou à des sociétés partenaires ainsi qu'à des tiers spécialisés dans le traitement des données en Suisse et à l'étranger, et les charger de traiter des données du client, notamment concernant la collecte de renseignements et de données en rapport avec la conclusion et l'exécution du présent contrat, concernant le comportement de paiement du client ou concernant la conception et le développement par Directories de services adaptés aux besoins ainsi qu'à des fins de marketing et d'études de marché en général.
- 10.5 La législation en vigueur dans le pays du destinataire n'offre pas dans tous les cas une protection équivalente à celle de la Suisse en matière de traitement des données.
- 10.6 Dans le cadre de la présente relation contractuelle, Directories est en outre autorisée à transmettre au client ses propres informations et les informations de ses sociétés partenaires relatives à des marchandises, des œuvres ou des prestations ainsi que des offres personnalisées, par voie postale ou électronique (p. ex. sous la forme d'une newsletter). Directories peut avoir recours à des tiers pour procéder à l'envoi. Si le client ne souhaite plus recevoir de communications de la part de Directories, il peut se désinscrire à tout moment et sans frais de la liste des destinataires en envoyant un e-mail à customercare@localsearch.ch.

11 Résiliation

- 11.1 Toutes les inscriptions (gratuites et payantes) du client demeurent dans les annuaires localsearch jusqu'à ce que le FST avise Directories que le client ne dispose plus du numéro d'appel concerné ou jusqu'à la résiliation par le client ou par Directories.
- 11.2 Le client peut par ailleurs résilier toutes ses inscriptions localsearch ou certaines d'entre elles à tout moment et sans préavis, sachant que la résiliation ne le dispense pas de payer les frais et prix déjà dus. Le client prend notamment acte du fait que le prix de publication annuel est dû intégralement, dans la mesure où il n'a pas résilié les inscriptions payantes au moins deux mois avant la fin de l'année de publication.
- 11.3 Directories peut résilier toutes les inscriptions localsearch ou certaines d'entre elles, en respectant un délai de deux mois à compter de la fin d'un mois. Directories peut résilier toutes les inscriptions localsearch ou certaines d'entre elles à tout moment et sans préavis pour de justes motifs – notamment le non-respect par le client des délais de paiement impartis ou des présentes dispositions.
- 11.4 Dès lors qu'une inscription est résiliée ou que Directories reçoit l'avis correspondant du FST, l'inscription est supprimée des annuaires localsearch. Le client doit payer l'intégralité des frais/prix dus jusqu'à cette date (en particulier, le prix de publication déjà échû). Le remboursement des frais/prix déjà payés ou l'exonération des frais/prix déjà encourus sont exclus.

12 Disponibilité, garantie et responsabilité de Directories

- 12.1 localsearch s'efforce de garantir une grande disponibilité des sites web proposés. Néanmoins, localsearch ne peut pas garantir leur fonctionnement sans interruption ni panne. localsearch résout en temps utile les éventuelles pannes techniques qui sont de son ressort. localsearch ne garantit pas la disponibilité d'une assistance technique.
- 12.2 Dans les limites autorisées par la loi, toute responsabilité de Directories est exclue. En cas d'omission ou d'erreur dans les inscriptions, la responsabilité de Directories ne peut être engagée que pour les préjudices avérés et si le client apporte la preuve que Directories a provoqué le préjudice intentionnellement ou par négligence grave. En cas de négligence mineure, la responsabilité de Directories n'est pas engagée.
- 12.3 En particulier, la responsabilité est exclue en cas de dommages collatéraux et ultérieurs, de force majeure et de grève, de pannes techniques imputables à d'autres entreprises et/ou opérateurs de réseaux ainsi que pour le personnel auxiliaire.

13 Modifications des présentes Conditions d'inscription et des prix, transfert

- 13.1 Directories a le droit de modifier à tout moment les présentes Conditions d'inscription et les frais/prix. Quand les nouvelles Conditions d'inscription parviennent au client (p. ex. par e-mail en annexe à la confirmation d'inscription ou à la facture), elles sont réputées acceptées par le client à partir de cette date, sauf objection de sa part dans les trente jours suivant la réception.
- 13.2 Le client peut consulter les Conditions d'inscription en vigueur sur www.local.ch ou en commander un exemplaire auprès de Directories. En réglant chaque facture, le client confirme qu'il a pris connaissance de la version en vigueur des présentes Conditions d'inscription et des prix, et qu'il les accepte.
- 13.3 Directories est en droit de transférer à un tiers un ou plusieurs droits et obligations découlant de ce contrat, voire l'intégralité de la relation contractuelle. Un transfert par le client est exclu.

14 Évaluations

- 14.1 La prestataire met à disposition un système d'évaluation sur ses services. Celui-ci comprend des recommandations (telles que pouces levés/baissés, etc.), des ratings (tels que l'attribution d'étoiles, etc.) et des reviews (possibilité de rédiger des commentaires, des évaluations) effectués par les utilisateurs des services proposés par Directories. En signant le présent contrat, le client consent à participer au système d'évaluation de la prestataire. Si un client ne souhaite pas être évalué, il peut le signaler à tout moment par écrit au moyen d'un e-mail à l'adresse customercare@localsearch.ch. La prestataire confirme au client dans un délai de dix jours ouvrables qu'il ne pourra plus être évalué à l'avenir.
- 14.2 La prestataire a le droit exclusif, gratuit, permanent, transmissible et irrévocable d'octroyer un nombre illimité de sous-licences, d'utiliser, de reproduire, de modifier, d'adapter, de traduire, de distribuer, de publier et de présenter des évaluations (recommandations, attribution d'étoiles et commentaires). Par ailleurs, la prestataire est en droit d'utiliser à toutes fins utiles les évaluations sur tous les médias connus, en lien ou non avec le nom lié à l'envoi ou le nom du client.
- 14.3 La prestataire n'a aucune obligation de contrôler les évaluations déposées ou diffusées sur ses services par les utilisateurs. La prestataire n'assume aucune responsabilité concernant les évaluations des utilisateurs. La prestataire a le droit de bloquer, d'effacer ou de ne pas mettre en ligne des évaluations de son propre chef, pour toute raison et sans préavis.
- 14.4 La prestataire tient à disposition une procédure de notification pour effacer des contenus. Si le client constate des contenus qui, à son avis, portent atteinte aux droits de la personnalité, de la concurrence, d'auteur ou à l'honneur, sont racistes, promeuvent la violence, sont menaçants, pornographiques ou obscènes, il peut le faire valoir en envoyant un message à l'adresse e-mail customercare@localsearch.ch. La prestataire déploie des efforts raisonnables pour effacer de tels contenus dans un délai approprié.

15 Droit applicable et for

- 15.1 Les présentes Conditions d'inscription sont exclusivement régies par le droit suisse, à l'exclusion des règles en matière de conflit de lois ainsi que des dispositions de la Convention de Vienne (Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, signée à Vienne le 11 avril 1980).
- 15.2 Le for pour tout litige résultant de ces Conditions d'inscription est Zurich. Directories a également le droit d'assigner le client devant le for ordinaire de son domicile; les fors obligatoires restent réservés.